

Genay, le jeudi 3 juillet 2025

Bureau :
Direction du Groupe Scolaire

à

Affaire suivie par :
Monsieur Nicolas PELUD

Tél : 04 78 91 35 24
Mél : ce.0691628v@ac-lyon.fr

220, Rue des Ecoles
69 730 Genay

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
Madame le Maire de la commune de Genay,
Madame la 6^{ème} Adjointe aux parcours de vie, solidarités et liens intergénérationnels
Madame la Responsable du Pôle Parcours de Vie,
Mesdames les Enseignantes de l'école,
Mesdames les Représentantes du Réseau d'Aide de la Circonscription,
Mesdames et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 JUIN 2024

Constitution du Conseil d'Ecole :

- **Municipalité** : Mme SAVIN (Adjointe au Parcours de Vie) – Mme CHEBAIKI (Responsable Pôle Parcours de vie) – Mme EYMARD (Directrice Générale des Services)
- **D.D.E.N.** : /
- **Enseignants** : M. PELUD – Mme FERINO – Mme CHOVET – Mme NEGRE – Mme DURAND – Mme GUILLOT – Mme SZTYKGOLD – Mme GIRAUD – Mme GAILLARD – Mme LOISY – Mme DELAIRE – Mme ROUSSET – Mme VIALLE – Mme MONOT – Mme JOSSET – Mme DOUARD
- **A.E.S.H.** : Mme CANTE
- **Représentants du Réseau d'Aide** : /
- **Représentants des parents** : Mme COPPET – Mme GRISARD – Mme CARRIE-SOULAGE – Mme ALONSO – Mme PERRIER-GROS-CLAUDE – Mme INART – Mme LOISEAU – Mme DUNA – Mme DEVAUX – Mme FAYARD – M. GRIGNY – Mme PONT
- **Invitée exceptionnelle** : Mme FERREIRA Nair (Enseignante EILE)

* * * * *

Cette séance du troisième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2024/2025 débute à 18h30.

✱ - Informations sur l'année scolaire en cours

✱ - Les effectifs du groupe scolaire : A la date du Conseil d'Ecole, le groupe scolaire comptera 348 élèves à la rentrée scolaire prochaine.

- 07 départs pour déménagement
- 01 départ dans le privé
- 01 élève orienté vers un établissement spécialisé ou autre établissements publics
- 04 élèves arrivent de l'extérieur (arrivés sur Genay ou arrivée en ULIS)

Nous connaissons un équilibrage de la balance des effectifs générationnels : 68 CM2 quittent l'école alors que 65 CP arrivent dans l'école.

Cet effectif se répartira de ma manière suivante :

✉ - 67 CP + 65 CE1 + 76 CE2 + 72 CM1 + 68 CM2 + 01 ULIS encore en cours d'affectation = 349 élèves

✱ - Organisation pédagogique :

- Les classes :
 - Axes directeurs :
 - Limiter les effectifs des classes de CP et CE₁ pour les apprentissages fondamentaux (Monsieur le Directeur des Services Académique demande à ce que le seuil de 24 élèves soit respecté en septembre pour ces niveaux) et limiter le nombre de classes à double niveaux.
 - Penser l'accueil et l'inclusion des élèves qui relèvent du champ du handicap, ainsi que le travail d'accompagnement des AESH de l'école.
 - Faciliter la cohésion et le travail partenarial de l'équipe pédagogique
 - Organisation possible : l'organisation pédagogique de l'école est sujette à modification jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. Cette information n'est transmise au Conseil d'Ecole qu'à titre indicatif. Il est aussi rappelé que la constitution des classes est un travail professionnel de longue haleine, qui nécessite une mise en concordance pointilleuse d'un certain nombre de données et que nous ne pouvons donner satisfaction aux demandes des familles qui émettent des souhaits de classe, d'enseignant, de copains, etc ...

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL CLASSE
1	23					23
2	22					22
3	22					22
4		25				25
5		25				25
6		15	8			23
7			27			27
8			27			27
9			14	8		22
10				26		26
11				26		26
12				12	12	24
13					28	28
14					28	28
TOTAL	67	65	76	72	68	1
Effectif Prévu sans ULIS en ajustement	67	65	76	72	68	349
			348			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
JACQUES-YVES COUSTEAU



- L'équipe pédagogique :
 - Départ de Mme MONOT Corinne qui nous quitte pour une retraite bien méritée ;
 - Arrivée de Mme JOSSET Anne-Sophie à titre définitif ;
 - Départ de Mme ROUSSET Léa qui nous quitte pour un poste de remplaçante de secteur ;
 - Arrivée de Mme DOUARD Julie à titre définitif ;
 - Départ de Mme DURAND Julie qui nous quitte pour une école de Neuville-sur-Saône fonctionnant sur un rythme scolaire à 4 jours ;
 - Nous sommes encore en attente d'une dernière affectation pour un poste à plein temps ;
 - Départ de Mme DUFOUR Lucile (Maître E du Réseau d'Aide) pour un poste sur Villefranche ;
 - Nous sommes encore en attente d'une affectation sur ce poste de Maître E du Réseau ;
 - Départ de Mme BUECH Jocelyne, notre infirmière scolaire, pour une retraite bien méritée. A noter que notre médecin scolaire est partie aussi en retraite en octobre dernier. Nous sommes en attente de nomination.

- Mise à jour informatique des ordinateurs des classes : La Mairie de Genay a financé l'installation du système Windows Microsoft sur l'ensemble des postes enseignants de l'école. Ainsi chaque classe dispose enfin de Word, Excel, etc ... systèmes qui permettent un meilleur fonctionnement entre le travail à la maison des enseignants et l'utilisation des supports en classe. Un grand merci de la part de l'équipe enseignante.

* - Actions Pédagogiques

- Bilan des projets réalisés ou en cours depuis le dernier Conseil d'école :
 - Projet « Ecole et cinéma » 3 séances au cinéma de Neuville-sur-Saône pour toutes les classes de l'école ; (3 000,00 €)
 - Projet « Le cercle des enfants conteurs » des classes de CP de Mme Monot et Mme Ferino ; (1 845,00 €)
 - Soirée « Jeux de société en famille » le 03.04.2025 : au regard de la grande satisfaction exprimée par les familles, le projet sera réitéré l'année prochaine ; (gratuit)
 - « Classe Découverte Sport, Nature & Culture » du 14 au 18 avril 2025 pour les 3 classes de CE2 de Mme Vialle, Mme Szykgold et M. Salier. Une soirée photos sera proposée aux familles le lundi 30 juin (Mme Vialle & Mme Szykgold) et le mardi 24 juin (M. Salier). Budget total du projet = 20 480,00 € financé de la manière suivante : 5 600,00 € par les familles (80 € par enfant) + 11 000,00 € de la Mairie de Genay + 1 450,00 € de la Coopérative OCCE + 2 430,00 € de la Région Auvergne-Rhône Alpes qui finance la totalité du budget transport.
 - Projet danse de circonscription « Les arts du mouvement » des élèves de CM1 de Mme Scala, CM1 de Mme Delaire, CE1 de Mme Nègre, CE1 de Mme Rousset et CE1 de Mme Durand ; (gratuit)
 - Projet « Rencontres USEP » pour 6 classes avec les écoles de La Chassagne et Marcy (1 500,00 € de Licence)
 - Projet « Cycle voile pour les CM2 » au Yacht Club de Saint Germain pour la classes de CM1/CM2 de Mme Chovet et les classes de CM2 de Mmes Giraud et Gaillard (6 502,00 €) ;

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

☎ - 04.78.91.35.24 - ✉ - ce.0691628v@ac-lyon.fr

- Visite du « Parc de oiseaux » pour les classes de CM1 de Mme Delaire et CM1 de Mme Scala ; (1 080,00 €)
- Projet « Randonnée dans les bois de Serre » pour les classes de CE2 de Mme Szytygold, Mme Vialle et M. Salier ; (913,00 €)
- La visite du Collège Jean Renoir de Neuville-sur-Saône : nos élèves de CM₂ ont été reçus par des élèves de 6^e et leur professeur d'histoire géographie. A partir d'un jeu du type Trivial Pursuit élaboré par les enfants, les élèves sont partis à la découverte de l'établissement. Ils ont aussi pu participer à un cours d'histoire / géographie et manger au self du collège ; (repas payés par la Coopérative Scolaire : 419,00 € avec une participation de 2 € par famille)
- Projet « Chorale » pour les classes de CE2 de Mme Vialle et Mme Szytygold dans le cadre des 25 ans de la Cécilienne ; (gratuit)
- Projet « Musique Electro-acoustique » des classes de CM2 de Mme Giraud et Mme Gaillard ; (750,00 €)
- Projet « Permis piéton » des classes de CE2 de M. Salier, Mme Szytygold et Mme Vialle sous l'égide des policiers municipaux ; (gratuit)
- Projet « Permis Internet » des classes de CM2 de Mme Chovet, Mme Giraud et mme Gaillard ; (gratuit)
- Projet « Découverte du vieux Lyon et Fourvière » pour les classes de Mme Rousset et Mme Durand ; (gratuit)
- Animation « J'utilise les TCL » des classes de CM2 de Mme Chovet, Mme Giraud et mme Gaillard ; (gratuit)
- Projet « Parc Salva Terra » pour les classes de Mme Rousset, Mme Nègre et Mme Durand ; (1 863,00 €)
- Projet « Découverte de Lyon » pour les classes de Mmes Chovet, Giraud et Gaillard ; (Gratuit)
- Projet « Attestation au code de la route » pour les classes de CM2 de Mme Gaillard, Mme Giraud et Mme Chovet ; (gratuit)
- Projet « Les amis du four à pain et la ferme de Piamot » pour les 3 classes de CP de l'école ; (gratuit)



L'équipe enseignante souligne que si la Mairie de Genay est un soutien indéfectible pour nos projets (20 250,00 € de subventions annuelles), l'école ne peut non plus se passer de l'aide financière et de l'investissement humain du « Sou des écoles ». Les parents doivent bien comprendre que sans notre « Sou des écoles », bon nombre de projets ne verrons plus le jour ! Cette année, « Le Sou des écoles » finance environ pour 10 00,00 €.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
JACQUES-YVES COUSTEAU



- Dates à retenir :
 - 01.07.2025 : Soirée présentation de l'école aux parents de nos futurs élèves de CP.
 - 27.06.2025 : Remise des « Permis piéton » aux élèves de CE2 par les Agents de Police Municipale et Madame le Maire (dans la matinée)
 - 27.06.2025 : Remise du petit guide « Bonjour la 6° ! » et du dictionnaire d'anglais aux élèves de CM2, dans la cour de l'école pendant la récréation, en présence de Mme la Maire de Genay. A l'occasion de cette cérémonie, les élèves se verront aussi remettre l'œuvre « L'Odyssée » d'Homère, ouvrage offert aux élèves dans le cadre du projet du Ministère de l'Education Nationale « Un livre pour les vacances » (dans l'après-midi).
 - 20.06.2025 : Fête des TAP de Genay sur le stade Claude PERRET à 19h00 pour les CP + CE1 puis dans le Hall des Sport 19h30 pour les autres élèves.
 - 27.06.2025 : Fête des écoles de Genay sur le stade Claude PERRET (kermesse de 18h00 à 20h00).

- Projets à venir dans le cadre du projet d'école :
 - Le projet « Vallon des Torrières » : l'école a de nouveau postulé pour un renouvellement des actions l'année prochaine sur les thèmes suivants :
 - CP et CE1 - « Balade contée, les petites bêtes »
 - CE2 – « Le voyage des graines »
 - CM1 – « Vallon des Torrières – Etude d'un écosystème »
 - CM2 – « Le sol m'a dit »

- E.I.L.E. : Enseignement du Portugais à l'école : Mme FERREIRA intervient tous les vendredis soir dans l'école, hors des temps scolaires. Ses interventions se font auprès d'enfants du CE1 au CM2 d'origine culturelle portugaise mais pas seulement. Cette action est mise en place en partenariat avec l'Education Nationale et les consulats volontaires. Madame Ferreira travaille par projets sur la culture portugaise, l'histoire, des thématiques actuelles en lien avec l'écologie, la vie dans le pays ... Son travail s'articule essentiellement sur des activités orales, d'échanges verbaux de la vie quotidienne, plus rarement sur la lecture et l'écriture.

* - Questions diverses

1. Question de l'AGAPE :

- a- *Est-il possible d'anticiper la communication aux familles des dates des sorties scolaires afin que les parents puissent s'organiser professionnellement pour se proposer en tant qu'accompagnateur (même s'ils ne sont pas « sélectionnés », cela leurs permet de ne pas prendre d'engagements professionnels) ?*

Réponse de l'équipe enseignante : les enseignants sont attentifs à cette problématique et veilleront à communiquer davantage sur les dates.

- b- *Ganathain : pour l'édition de la rentrée est-il possible à l'instar de celui de septembre 2023 de mentionner le calendrier des événements de l'année scolaire (notamment dates d'inscription au centre aéré, etc ...) ? Les parents avaient apprécié la possibilité de visualiser les dates administratives clés de l'année scolaire.*

Réponse de la Mairie : Pour les inscriptions des petites vacances, c'est toujours 3 semaines avant les vacances. Un mail d'inscription est toujours envoyé pour rappel aux parents + panneau

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

☎ - 04.78.91.35.24 - ✉ - ce.0691628v@ac-lyon.fr



lumineux et nous vous proposons de le mettre sur PanneauPocket. Le planning de l'année vous sera communiqué dès que possible. Nous n'avons pas encore les dates de parution du Ganathain de la rentrée mais ce sera fait.

c- *Ganathain : le dernier Ganathain mentionne en horaires du centre aéré 7h30 à 18h30. Les horaires ont-ils changés ?*

Réponse de la Mairie : Il s'agit d'une erreur, un rectificatif sera fait dans le prochain Ganathain de Juillet et un rappel des horaires a été fait sur PanneauPocket. Le règlement qui a été envoyé pour les inscriptions mentionne bien les horaires actuels : 08h00-18h00. Les changements d'organisation sont toujours annoncés par mail.

d- *Travaux : point à date sur les travaux des écoles / restaurant scolaire.*

Réponse de la Mairie : Le permis de construire est déposé en Juin. Chantier démarrage fin Décembre 2025 par une période de démolition et de construction d'extension qui n'impactera pas l'accueil des enfants. Les travaux à l'intérieur démarreront plus tard. Durant les travaux, un accès partiel sera organisé au niveau du bâtiment du restaurant scolaire en deux phases et pour compléter des solutions ont été envisagées afin d'accueillir la totalité des enfants inscrits. Les parents d'élèves seront informés de ces modalités d'accueil transitoire.

e- *CTA : son organisation devait être programmée post concertation sur les rythmes scolaires. (qui a eu lieu en février 2025). Pour l'année scolaire 2024-2025, nous attendons donc à ce jour la convocation annuelle.*

Réponse de la Mairie : La date du CTA (Comité Territorial d'Animation) sera fixée, après le renouvellement du bureau de l'Agape. Une date sera proposée début Décembre.

f- *Restaurant scolaire : nous avons sollicité par email une demande de visite du restaurant scolaire et d'échange avec le prestataire comme il est d'usage de le faire depuis quelques années tous les deux ans en mai/juin, d'autant plus que le prestataire a changé en 2023. En février, vous aviez soulevé l'opportunité de décaler cette intervention en raison du démarrage envisagé des travaux de réfection du restaurant scolaire. Néanmoins, lors du dernier conseil d'école, il a été précisé que le dépôt du permis de construire est prévu en mai 2025 avec un démarrage des travaux envisagé au 1er trimestre 2026. Nous avons pris note que la Mairie travaillait sur les modalités transitoires d'accueil des enfants sur le temps de restauration durant le temps des travaux. Par conséquent, le démarrage des travaux n'étant plus d'actualité sur 2025, nous sollicitons cet échange "habituel" avec le prestataire un samedi matin de printemps au sein du restaurant scolaire. Cette visite/recontre avec le prestataire sera, outre l'occasion de présenter aux parents le « projet » et les mesures transitoires envisagées, une opportunité pour les parents de s'exprimer et d'obtenir des explications sur les dernières situations qui les interrogent (notamment vendredi 18 avril : quantité insuffisante avec demi part de poisson pour les CM2 et dernièrement mardi 6 mai pour les enfants qui déjeunent d'un menu sans porc). Nous avons réalisé un sondage auprès des familles que nous vous partagerons (analyse en cours de notre côté).*

Réponse de la Mairie : Il n'a pas été possible, pour des raisons de planning d'organiser cette visite. Les difficultés de fonctionnement, dont nous avons connaissance, qui ont été soulevées, ont été traitées avec le prestataire et les équipes en interne. Une visite sera

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

 - 04.78.91.35.24 -  - ce.0691628v@ac-lyon.fr

programmée en Septembre/ Octobre

- g- *Smartphone des animateurs : les animateurs prennent connaissance en permanence de leur Smartphone lors des temps de garderie et d'Etudes. Cette récurrence de l'utilisation systématique des portables devant les enfants n'est pas adaptée même s'ils se rendent disponibles lorsqu'ils sont interpellés par les enfants. Les enfants voient en permanence des adultes avec leurs téléphones à la main et pensent que cela est la norme. Un rappel peut-il être effectué ?*

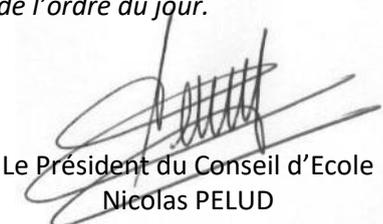
Réponse de la Mairie : Effectivement, il peut arriver que les animateurs consultent leur téléphone car ils prennent connaissance des messages envoyés souvent par les parents pour des modifications telles que personne différente pour récupération d'enfants ou une bascule en garderie suite à un retard. Il leur est aussi demandé d'alerter quand il y a un souci. Cependant, un rappel a été fait concernant les consultations à titre personnel et sera refait à chaque fois que nécessaire.

Site officiel du Groupe Scolaire

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Adresse du Site : https://ecole-cousteau-genay.edu69.ac-lyon.fr/ |
|---|

* * * * *

La séance du Conseil d'Ecole est levée à 20h00 après épuisement des points de l'ordre du jour.


Le Président du Conseil d'Ecole
Nicolas PELUD

